



SERVICE DE L'EAU
Secteur Ouest
Zac des Grands Camps
46090 ESPERE

Service Abonnés :
admeausecteurouest@grandcahors.fr
05 65 20 07 01
horaires :
Mardi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 13h30 à 16h30
URGENCE TECHNIQUE :
soir et weekend : 06 77 74 91 72

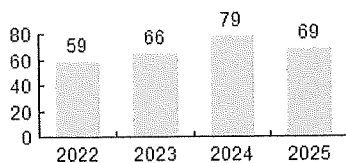
Message :
PAIEMENT PAR INTERNET :
cahorsagglo.fr "paiement en ligne"
IDENTIFIANT COLLECTIVITE : 039088

REFERENCE FACTURE CI-CONTRE

Titre exécutoire en application de l'article L. 252 A du livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L.1617-2, D.1617-23, R.2342-4, R.3342-8-1 et R.4341-4 du code général des collectivités territoriales par M. Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors.

DATE LIMITE DE RECLAMATION :
60 jours à réception de la facture

Historique de consommation



Référence à rappeler N° du contrat : A00552
Occupant : M. CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
Adresse du lieu desservi : 829 RUE DU PASSELYS
46140 DOUELLE

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CAHORS
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

1025-000256-0001-2

M. CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
829 RUE DU PASSELYS
46140 DOUELLE

Facture réelle 2025/205356 du 17/10/2025

Référence paiement internet : 2025-EA-00-205356

Eau

Consommation du 15/04/2025 au 06/10/2025
Abonnement 2ème semestre 2025

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Voire consommation d'eau		Détail au verso
31 m ³		
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00158 €		
		Montants
Abonnement		46,84
Consommation		49,06

Total de la facture 95,90

Montant total à payer 95,90 €

Délai de paiement : 30 jours à réception de la facture

EN ESPECES (DANS LA LIMITE DE 300€) OU EN CARTE BANCAIRE, MUNI DU PRESENT AVIS, AUPRES D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGREE (LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.IMPOTS.GOUV.FR/PORTAIL/PAIEMENT-PROXIMITE).

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à renvoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

M. CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
829 RUE DU PASSELYS
46140 DOUELLE

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA046003001000000000020535625
ICS : FR83ZZ571883
Référence : 4 AA 25 000000000205356 C 105 84 Montant : 95,90 €
Créancier : CA GRAND CAHORS

CENTRE D ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
TSA 73980
92894 NANTERRE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

001110500252 CRUZ DOS SANTOS AN

941133000175 87030000000002053560460034900706

9590

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
P00539	211A154979	15 mm	06/10/2025	238			269	31
Consommation totale relevée								31
Consommation facturée (m3)								31
Détail de votre facture	Prix au		Quantité	Prix unitaire	Montant HT		T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau								
ABONNEMENT EAU	01/01/2025	1 x 6 m	6	88,80000	44,40	2,44	(5.5%)	46,84
CONSOMMATION EAU	01/01/2025		31	1,04000	32,24	1,77	(5.5%)	34,01
Collecte des eaux usées								
Organismes publics								
Performance des réseaux d'eau potable (Agence de l'eau)	01/01/2025		31	0,07000	2,17	0,12	(5.5%)	2,29
Consommation eau potable (Agence de l'eau)	01/01/2025		31	0,32000	9,92	0,55	(5.5%)	10,47
Prélèvement sur la ressource eau (Agence de l'eau)	01/01/2025		31	0,07000	2,17	0,12	(5.5%)	2,29
Total de votre facture					90,90	5,00		95,90
Montant total à payer					90,90	5,00		95,90

Commentaires

Distribution de l'eau : Cette redevance permet de rémunérer le prélèvement, le traitement, la distribution de l'eau, et le remboursement des emprunts réalisés pour effectuer les investissements et l'autofinancement des travaux futurs.

Collecte des eaux usées (AC) : Cette redevance assise sur le volume d'eau consommé permet de couvrir les frais de fonctionnement du service (collecte et dépollution des eaux usées), le remboursement des emprunts réalisés pour effectuer les investissements et l'autofinancement des travaux futurs.

Les redevances : Prélèvement sur la ressource, consommation eau potable, performance des réseaux d'eau potable et performance des systèmes d'assainissement collectif sont reversées par les services de l'eau et de l'assainissement collectif à l'Agence de bassin Adour-Garonne lui permettant d'apporter des concours financiers aux personnes publiques ou privées réalisant des actions relatives à la gestion équilibrée des ressources en eau.

Consommation totale : Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés (R) ou estimé (E).

Règlement Eau et assainissement collectif : Le présent règlement est accessible sur le site www.cahorsagglo.fr, ainsi qu'à l'Hôtel administratif Wilson, 72 rue Wilson 46000 CAHORS et sur demande du souscripteur.

MODALITES DE PAIEMENT :

Nouveau Par Internet : Vous êtes invité à vous connecter à l'adresse électronique suivante : cahorsagglo.fr ou en cas d'indisponibilité du site sur www.payfip.gouv.fr et entrez les codes de connexion présents sur le recto de votre facture.

Par Titre Interbancaire de Paiement (TIP SEPA) : Dater et signer le TIP SEPA dans le cadre prévu à cet effet. Si la mention JOIGNEZ UN RIB figure sur le TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changées, n'oubliez pas de joindre un RIB ou IBAN sans utiliser de trombone ou d'adhésif, sans plier sans agraffer et sans aucun autre document. Envoyer votre règlement à l'aide de l'enveloppe ci jointe adressé au centre d'encaissement.

Par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du Service de gestion comptable de Cahors accompagné du talon et adressé au centre d'encaissement à l'aide de l'enveloppe retour ci jointe.

Par prélèvement automatique à échéance, c'est un mode de paiement simple et gratuit. Si vous souhaitez opter pour ce mode de paiement, pour les factures à venir, contactez le service facturation, ZAC des grands camps 46090 ESPERE.

En espèces : (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.limpots.gouv.fr portail paiement proximité.

Par virement au Service de Gestion Comptable de Cahors, BIC : BDFEFRPPCCT _ IBAN : FR64 3000 1002 46C4 6300 0000 042
Grand Cahors _ service EAU _ SIRET : 20002373700105
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE EAU FR3Q200023737
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE ASST FR3C200023737